

LES CINQ ÉTAPES FACILES DE VOTRE ACHAT EN LIGNE



Avant de commencer avoir :

- Accès à votre courriel personnel;
- Votre immatriculation pour chaque véhicule;
- Votre carte de crédit.
- Votre carte Visa Interac

Pour toutes informations supplémentaires voir l'[annexe à la fin du document](#) ou sur <https://www.fqcq.qc.ca/faq-achat-de-votre-droit-dacces-en-ligne>

ÉTAPE 1 CRÉER VOTRE COMPTE

Lorsque vous accédez pour la première fois à la plateforme d'achat de droit d'accès en ligne, Quadro, vous devez créer votre compte personnel.

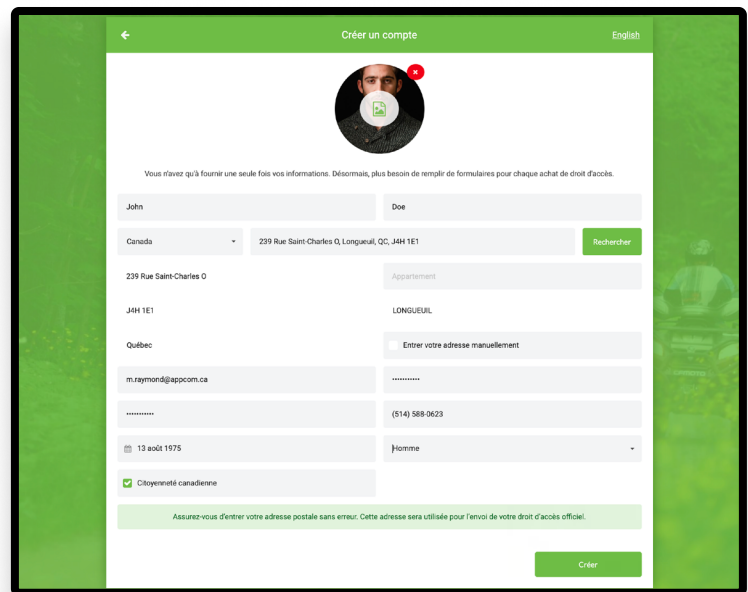
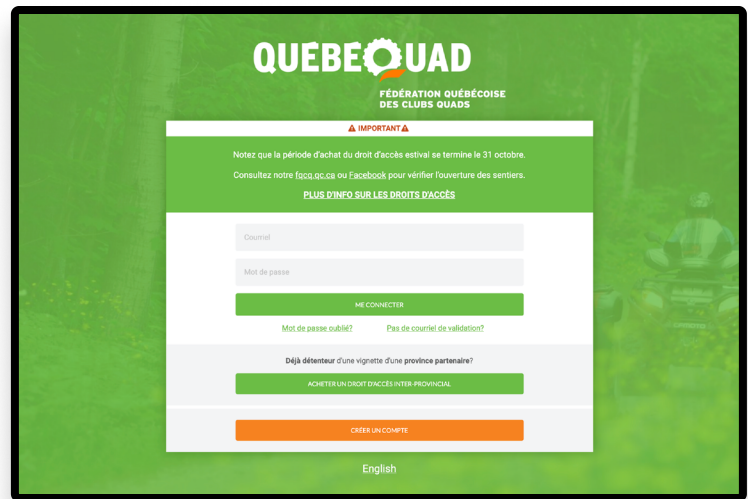
Ce compte vous servira à vous connecter lors de tous vos achats futurs et pour accéder à vos informations personnelles afin de les corriger ou ajouter votre nouveau véhicule.

Une fois votre compte créé, un message débutant par « NoReply » sera automatiquement envoyé à votre adresse de courriel. Vous devrez alors ouvrir ce message pour confirmer que vous êtes bien la personne qui a créé ce compte.

Cette étape est nécessaire uniquement la première fois que vous accédez à votre compte.

Important : Le triangle noir inversé dans la case Province et la case Ville indique que **vous devez cliquer sur votre province et votre ville dans le menu déroulant** qui s'ouvrira dès que vous écrirez votre province et votre ville. Ceci est obligatoire pour satisfaire aux normes de Postes Canada afin d'assurer la livraison postale.

Par exemple, la municipalité de Saint-Sylvestre ne doit pas être inscrite St-Sylvestre, puisque le traitement postal automatisé, avec lecteur optique, de Postes Canada ne reconnaîtra pas le nom de la ville.



ÉTAPE 2 CHOISIR UN DROIT D'ACCÈS

Il existe 4 types de droits d'accès

- **Droit d'accès annuel***
- **Droit d'accès estival**
- **Droit d'accès séjour** (3 jours consécutifs, valide uniquement les jours indiqués par l'acheteur)
- **Droit d'accès journalier** (valide uniquement la journée indiquée)



*le **Droit d'accès Annuel** s'inactivera et sera automatiquement remplacé par le **Droit d'accès Estival** à la date prévue dans la section « Tarif des droits d'accès » du site web www.fqcq.qc.ca

Seul le droit d'accès annuel ou estival pourra être sélectionné en fonction de la date d'achat.



ÉTAPE 3 ENREGISTRER UN VÉHICULE

Assurez-vous d'avoir le **CERTIFICAT D'IMMATRICULATION** de votre quad en main pour remplir toutes les informations requises.

Mes droits d'accès

Acheter un droit d'accès

Vous n'avez qu'à entrer une seule fois vos informations. Désormais, vous n'avez plus à remplir de formulaires pour chaque achat de droit d'accès. Nous mémorisons les informations pour vous!

Votre véhicule

Ajoutez les informations du véhicule auquel vous voulez lier le droit d'accès

Mon quad	Quad
HONDA	RUBICON
2014	nh04764
57403385	546

Vous devez valider les informations entrées pour ce véhicule. Une fois l'information soumise, il vous sera impossible de modifier vous-même les informations. Pour modifier les informations sur un véhicule possédant un droit d'accès, veuillez communiquer avec la FQCC au fqcc@fqcc.qc.ca.

Suivant



ÉTAPE 4 CHOISIR UN CLUB

Cette étape vous permet de choisir la région de votre club et de choisir son nom dans la liste des clubs qui existent pour cette région.

Si, dès le départ du processus, vous vous êtes connecté à la vente en ligne directement à partir du lien personnalisé que votre club a mis sur son site internet ou sa page Facebook, vous serez automatiquement inscrit dans ce club.

Acheter un droit d'accès

Votre club quad

Choisissez la région où vous faites le plus souvent du Quad

01 - Bas-Saint-Laurent	02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean
03 - Capitale-Nationale	04 - Mauricie
05 - Estrie	07 - Outaouais
08 - Abitibi-Témiscamingue	09 - Côte-Nord
10 - Nord-du-Québec	11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
12 - Chaudière-Appalaches	14 - Lanaudière
15 - Laurentides-Laval	16 - Montérégie
17 - Centre-du-Québec	

Suivant

Acheter un droit d'accès

Votre club quad

Choisissez le club le plus près des sentiers que vous empruntez fréquemment

16 - Montérégie

16-013 Club Trois(3)Et Quatre(4) Roues Comté Johnson Inc.
C.P. 273
Saint-Hyacinthe
J2S 7B6

16-012 Club V.I.T. Vagabond Du Bas-Richelieu
C.P. 11, Bloc: Bureau-Chef
Sorel-Tracy
J3P 5N6

16-014 Club 3 Et 4 Roues De L'estrie
120 Chemin Brodeau
Cowansville
J2K 5H6

16-013 Club Récréatif V.I.T. Des 4 Saisons
454 Grande Caroline
Rougemont
J0L 1A0



ÉTAPE 5

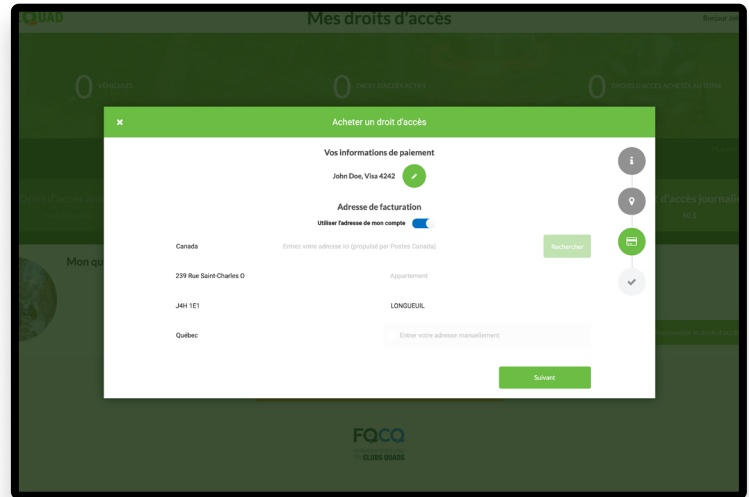
ENTRER LES INFORMATIONS DE PAIEMENT

Il ne vous reste plus qu'à entrer vos informations de paiement pour compléter votre achat.

Une fois votre paiement complété, un second message débutant par « NoReply » sera automatiquement envoyé à votre adresse de courriel. Cette fois, un hyperlien se trouvera dans le message qui vous permettra d'imprimer votre droit d'accès temporaire, annuel ou estival, valide pour 21 jours, soit le temps que vous receviez votre droit d'accès permanent et votre vignette par la poste.

Dans le cas d'un droit d'accès séjour (3 jours consécutifs) ou d'un droit d'accès journalier, vous recevrez ce message « NoReply » qui vous permettra d'imprimer votre droit d'accès temporaire ou officiel qui est vendu sans vignette.

Il est essentiel d'avoir en tout temps ce document avec vous lors de vos sorties.



Vous voilà prêt à compléter votre inscription et votre achat sur le site de la FQCQ (<https://vente.fqcq.qc.ca/login>)

Afin de circuler immédiatement dans les sentiers, n'oubliez pas d'imprimer et de garder avec vous en tout temps votre droit d'accès temporaire valide pendant 21 jours jusqu'à ce vous receviez par la poste votre droit d'accès officiel et votre vignette.

À partir de maintenant, vos prochains achats de droit d'accès en ligne se feront beaucoup plus rapidement, puisque votre compte contiendra déjà toutes les informations nécessaires pour renouveler votre droit d'accès.

ANNEXE

AVANT DE COMMENCER

Pour acheter le droit d'accès en ligne, il est nécessaire d'avoir une adresse courriel pour chaque propriétaire de véhicule (un compte appartient à un seul individu, pour protéger la confidentialité)

1. Créez votre compte, s'il s'agit de votre premier achat en ligne, ou, connectez-vous à votre compte si vous en aviez déjà créé un.
2. Assurez-vous de l'exactitude de vos informations personnelles. Votre adresse postale doit être conforme à celle de Postes Canada, puisque que votre droit d'accès vous sera envoyé par la poste (nom et prénom), (numéro d'appartement, numéro civique) ou (casier postal), (nom de rue, ville et code postal).
3. Ayez en main une carte de crédit pour effectuer votre paiement. Soyez rassurés, la plateforme de paiement en ligne utilisée est sécurisée.

QUESTIONS/RÉPONSES

JE N'AI PAS D'ADRESSE COURRIEL:

Il est nécessaire d'avoir une adresse courriel personnelle car c'est par cette adresse que vous recevrez la confirmation de votre inscription, votre droit d'accès temporaire de 21 jours à imprimer et le reçu de votre transaction.

Vous, pouvez créer gratuitement votre adresse courriel sur Google Gmail, Microsoft Outlook (Hotmail), Yahoo! Mail, Apple iCloud, etc. N'hésitez pas à demander l'aide d'un de vos proches pour créer votre adresse courriel. Appelez votre club local pour voir s'il a mis en place un service de soutien ou pour vous référer quelqu'un qui saura vous aider.

Une fois votre adresse courriel créée, conservez-là, ainsi que son mot de passe, de manière à vous en servir chaque année pour vous connecter à votre compte pour l'achat de votre droit d'accès.

JE N'AI PAS ACCÈS À INTERNET:

Demandez à des amis, des parents ou à votre club local s'ils peuvent vous aider. Il se peut que votre club détienne une liste des commerçants (concessionnaire, dépanneur...) du coin qui offrent le service d'achat en ligne en mettant à la disposition.

JE N'AI PAS DE CARTE DE CRÉDIT:

Nous vous suggérons d'acheter une carte de crédit rechargeable prépayée qui est réutilisable pour vos prochains achats c'est facile et pratique. En vente dans de nombreux commerces (pharmacie, épicerie, Poste-Canada...)

Quelques exemples populaires ici:

https://www.visa.ca/fr_CA/pay-with-visa/cards/prepaid-cards

<https://www.mastercard.ca/fr-ca/consommateurs/trouver-une-carte/cartes-prepayees.html>

<https://www.canadaprepaidcard.ca/fr>

Vérifier avec votre club local s'il offre le service de l'achat en ligne et les modalités qui s'y rattachent.

Rendez-vous à votre bibliothèque municipale qui dispose d'accès internet accessible au public.